

FOIRE AGRICOLE DE GRIGNAN

22^{ème} CONCOURS DE FAUCHAGE

DIMANCHE 12 mai 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

Une participation de cinq euros sera à régler sur place.

NOM.....PRENOM.....

AGE.....PROFESSION.....

ADRESSE

N° TEL (facultatif) :

MAIL

**EN CAS D'ACCIDENT, LE COMITE DE LA FOIRE DECLINE TOUTE
RESPONSABILITE TANT AU NIVEAU DES PARTICIPANTS QUE DU
MATERIEL**

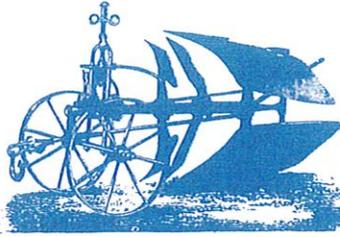
Les concurrents se soumettront au règlement, seul le jury à COMPETENCE
POUR LES DEPARTAGER.

Bulletin d'inscription à retourner au :

**COMITE DE LA FOIRE AGRICOLE
Maison des Associations - 4 rue de l'hôpital 26230 GRIGNAN**

Renseignements :

- Monsieur René JENSEL Tel 06 08 22 51 70
- Monsieur Yvon RUET Tel 06 61 98 36 83



FOIRE AGRICOLE DE GRIGNAN

22^{ème} CONCOURS DE FAUCHAGE

LE DIMANCHE 12 mai 2024

REGLEMENT DU CONCOURS

Une participation de 5 EUROS sera à régler sur place

- Chaque concurrent vient avec sa faux.
- Par mesure de sécurité, la faux sera rangée sur un râtelier situé auprès des responsables du concours.
- **L'inscription se fera entre 14 h et 14 h 30**

Le concours se déroulera par groupe. Il débutera à 14 h 30.

(Le nombre de concurrents par groupe sera défini le jour même par les responsables)

- Dans l'épreuve, sera déterminant :
 - 1/ Le temps mis pour couper la parcelle (12 ML X 3 ML)
 - 2/ La hauteur de la coupe,
 - 3/ La régularité de la coupe,
 - 4/ La régularité des andins avec leur alignement,
 - 5/ Le reste (minimum) d'herbe autour du piquet placé au centre de la parcelle.

6/ le geste du faucheur

SEULS LES CONCURRENTS APPELES PAR LE JURY SERONT AUTORISES A RENTRER DANS LA ZONE DES PARCELLES A FAUCHER.

POSSIBILITE DE RESTAURATION

- 1/ Omelette aux truffes
- 2/ ~~Plateau repas~~
- 3/ Repas tiré du sac (personnel) aux abords du concours (tables)